Exigences de sécurité et méthodes d'essai pour landaus, poussettes et autres voitures d'enfant

Veiller au bon fonctionnement d'une poussette ou d'un landau est une priorité essentielle pour garantir la sécurité des tout petits. La norme NF EN 1888 délivre les exigences de sécurité et les méthodes d'essai pour contrôler et tester les voitures fabriquées et permettre une utilisation en toute confiance.

Pour que vous puissiez transporter votre bébé ou votre enfant sans risques, les voitures d'enfant (landaus, poussettes?) sont soumises au respect d'un certain nombre d'exigences de conception pour garantir leur utilisation en toute sécurité. Avec la norme NF EN 1888 les fabricants disposent d'un document précisant le niveau d'exigence requis en matière de sécurité et donnant des méthodes d'essais qui permettent de vérifier que les produits finis respectent effectivement ces exigences.

De la stabilité de la poussette, aux dispositifs de blocage à l'arrêt et de freinage en passant par les systèmes de retenue et de fermetures? toutes les exigences de sécurité ainsi que les méthodes d'essais pour tester et contrôler les poussettes et landaus se trouvent dans cette norme.

Ainsi pour éviter que votre enfant ne se coince un doigt, les landaus et poussette ne doivent pas avoir de trous ou ouvertures mesurant entre 7 et 12 mm. Lorsque l'habillage intérieur de la nacelle ou du siège est constitué d'un tissu non revêtu de matériau plastique, ce dernier doit être tendu de façon à ne pas présenter de risque de suffocation pour votre enfant?

La norme NF EN 1888 a été élaborée au niveau européen par le comité technique 252 du CEN (Comité Européen de Normalisation) sur les articles de puériculture dont la présidence est française et le secrétariat assuré par AFNOR.

Ce document est un cadre de référence pour l'ensemble des fabricants européens de voitures d'enfant. La commission française de normalisation sur les articles de puériculture a activement participé à l'élaboration de cette norme, en assurant notamment l'animation du groupe de travail, composé d'experts européens.

Publiée en avril 2012, la norme remplace la précédente version publiée en 2003 et ses amendements, publiés en 2005. Les précédentes versions restent toutefois en vigueur jusqu'en mars 2013, période de transition couvrant les produits déjà sur le marché. Les modifications techniques apportées par rapport à la norme sortie en 2003 portent notamment sur la stabilité de la voiture d'enfant, sur les mécanismes de verrouillage et sur les dispositifs de blocage à l'arrêt et de freinage.

En plus des exigences d'ordre mécanique, des recommandations et méthodes d'essais sont délivrées sur les risques thermiques (contact avec une source d'inflammation) ou chimiques (substances nocives dans les peintures ou vernis) qui peuvent subvenir et présenter un réel danger pour l'enfant.

Une norme essentielle pour les fabricants !

Contact AFNOR :
Jocelyn Loumeto, chef de projet normalisation

Norme NF EN 1888 - Avril 2012 - Articles de puériculture - Voitures d'enfant - Exigences de sécurité et méthodes d'essai

En savoir plus sur la commission de normalisation AFNOR Articles de puériculture...